



Auch, le 8 juillet 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Circulation : le Tour de France 2024 dans le Gers vendredi 12 juillet 2024

La 13ème étape du Tour de France 2024 entre Agen (Lot-et-Garonne) et Pau (Pyrénées-Atlantiques) se déroulera ce vendredi 12 juillet 2024. Cette étape traversera une partie de l'ouest du Gers sur 48 kms de routes gersoises.

L'itinéraire de cette 13ème étape du Tour de France empruntera une partie du réseau routier gersois, de Barbotan-les-Thermes à Maumusson-Laguian, via Cazaubon, Larée, Monclar, Lias d'Armagnac, Panjas, Salles d'Armagnac, Sainte-Christie d'Armagnac, Nogaro, Urgosse, Sorbets, Arblade-le-Haut, Saint-Martin-d'Armagnac, Maulichères, Sarragachies et Riscle.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Pour le bon déroulement de cet événement sportif les routes départementales empruntées par l'itinéraire seront fermées à la circulation 1 heure avant le passage de la caravane et 30 minutes après le dernier coureur. Les services du Département ont positionné des panneaux d'information le long de l'itinéraire et sur les routes départementales adjacentes pour informer de la fermeture de ces RD le 12 juillet prochain, ainsi que 500 bottes de paille au niveau des obstacles. La caravane du Tour arrivera dans le Gers à **13h13** et le quittera à **16h22** et suivra l'itinéraire suivant :

- N 524 : commune de Cazaubon
- D 626
- D 32
- D 33
- D 931 : Avenue Daniate depuis l'entrée de ville, commune de Nogaro
- D 931 : Avenue du Midour, commune de Nogaro
- D 25 : Avenue des Pyrénées en direction d'Urgosse, commune de Nogaro
- D 935
- D 946
- D 144
- D 164

Retrouvez le détail de l'itinéraire et des horaires de passage sur notre site www.gers.fr/tourdefrance2024.

Certaines communes traversées ont pris leurs propres arrêtés de circulation et de stationnement pour le passage du Tour de France. La circulation et le stationnement sont interdits sur l'itinéraire dans les agglomérations suivantes :

- **Cazaubon** : de 11h00 à 17h00
 - Circulation interdite : rue de Gascogne ; agglomération de Barbotan et route d'Estang
- **Nogaro** : de 8h00 à 19h00
 - Circulation interdite : avenue Daniate ; avenue du Midour ; tue de la République ; place Jeanne d'Arc ; place des Capucins ; avenue des Pyrénées.
 - Stationnement interdit sur la RD 931 avenue Daniate ; RD 931 avenue du Midour ; rue de la République ; place des arènes ; place des Cordeliers ; place Jeanne d'Arc ; place des Capucins ; RD 25 avenue des Pyrénées en direction d'Urgosse.
- **Urgosse** :
 - Stationnement interdit sur la RD 25 en et hors agglomération. RD25 fermée à la circulation une heure avant le passage de la caravane et 30 min après, soit de 12h58 à 16h28.
- **Riscle** : de 12h00 à 17h30
 - Circulation et stationnement interdits sur la traversée de Riscle

SÉCURITÉ

Il est essentiel de respecter certaines consignes pour assurer votre sécurité et celle des coureurs.

- Photos, vidéos, snaps, tweets, stories... Rien ne justifie de se mettre en danger, n'empiétez pas sur la chaussée.
- Restez derrière les barrières de sécurité s'il y en a. À l'approche de la caravane et des coureurs, ne changez pas d'emplacement au dernier moment.
- N'aspergez pas les cyclistes et ne courez pas à côté d'eux. Pour leur sécurité, n'allez pas au-devant d'eux, même pour les encourager. Ne vous installez pas à la sortie d'un virage, où la visibilité est plus faible. Écartez-vous le plus possible de la chaussée. Les bas-côtés peuvent être utilisés par les coureurs.
- Tenez les chiens en laisse au bord de la route.
- En cas de forte chaleur, pensez aux casquettes et crème solaire. Hydratez-vous régulièrement ainsi que vos enfants, même s'ils ne le réclament pas.